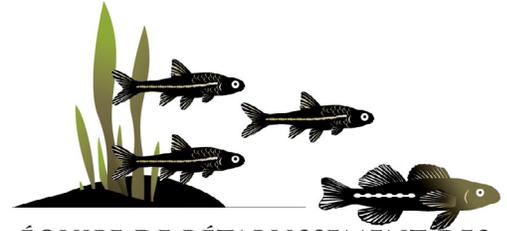


# Fiche synthèse du plan de rétablissement du fouille-roche gris

Une initiative pour conserver la biodiversité du Québec



© Illustration Louis L'Hérault



ÉQUIPE DE RÉTABLISSMENT DES  
CYPRINS ET PETITS PERCIDÉS

## Principales menaces



Pollution agricole et urbaine  
et industrielle



Modification et artificialisation  
des berges



Modification du régime naturel  
des eaux (dragage du fleuve,  
barrages, ouvrages de gestion des  
débits, ponceaux, ponts, travaux de  
canalisation et d'entretien de cours  
d'eau, etc.)



Espèces exotiques envahissantes



Changements climatiques

**But :** Améliorer l'état des populations et la qualité de l'habitat  
de ce petit poisson méconnu

## Objectifs du plan de rétablissement

- ▶ Décrire les menaces qui pèsent sur le fouille-roche gris
- ▶ Protéger et améliorer la qualité de ses habitats
- ▶ Évaluer la répartition, l'abondance et la tendance des populations
- ▶ Répertorier les habitats et les principales composantes nécessaires au maintien et au rétablissement de l'espèce

## Comment se porte cette espèce?

Le fouille-roche gris est une espèce vulnérable qui est rarement observée, ce qui rend la tendance des populations difficile à déterminer. Certaines populations seraient disparues, notamment dans les rivières aux Bluets, Niger, Maskinongé et Chicot, mais son abondance est dorénavant jugée stable.



Consultez la version complète du [Plan de rétablissement du fouille-roche gris \(Percina copelandi\) au Québec — 2020-2030](#)

## Conserver des habitats aquatiques de qualité pour l'espèce est bénéfique pour tous

Le fouille-roche gris est un petit poisson de fond qui mesure environ 5 cm une fois adulte. Grâce à ses couleurs, il se camoufle aisément dans son milieu. Il fréquente différents types d'habitats, du fleuve Saint-Laurent jusqu'à de petits ruisseaux. Dans les rivières et les petits cours d'eau, il est souvent associé à un substrat mixte généralement composé de sable, de gravier, de roche et de blocs, avec peu de végétation aquatique.

Cette espèce indigène enrichit la biodiversité des milieux aquatiques et fait partie du patrimoine faunique québécois. La protéger, ainsi que ses habitats, est profitable à différents égards. Les services écologiques rendus par les milieux aquatiques, y compris les bandes riveraines, sont notables. Ces milieux réduisent la quantité d'insectes nuisibles en favorisant leurs prédateurs (poissons, oiseaux, insectes, amphibiens et reptiles), filtrent les nutriments et les engrais utilisés dans la plaine agricole et limitent le lessivage des sédiments du sol.

### Aire de répartition



#### Vous voulez l'aider?

- ▶ Propriétaires riverains, conservez une bande riveraine bien garnie de végétaux.
- ▶ Prévenez la propagation des espèces exotiques envahissantes qui peuvent être nuisibles au fouille-roche gris, comme le gobie à taches noires.
- ▶ Pêcheurs, assurez-vous de respecter la réglementation en vigueur. Il est interdit d'utiliser cette espèce comme poisson-appât. Renseignez-vous : [Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/techniques-peche/utilisation-appats](http://Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/techniques-peche/utilisation-appats)
- ▶ Témoin de travaux illégaux comme un remblai dans un cours d'eau ou à proximité sans autorisation? Signalez-le : [Quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/occupation-du-territoire-public/signaler-infraction](http://Quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/occupation-du-territoire-public/signaler-infraction)

Pour en savoir plus sur cette espèce, consultez sa fiche descriptive sur [Quebec.ca/animauxsauvages](http://Quebec.ca/animauxsauvages) ou balayez le code QR :

